

Paris, le 19 octobre 2021

L'ÉPARGNE SALARIALE ET L'ÉPARGNE RETRAITE AU SERVICE DES PROJETS DES ÉPARGNANTS !

L'AFG publie les résultats de son enquête semestrielle relative à l'épargne salariale et l'épargne retraite collective d'entreprise à fin juin 2021 :

- ▣ **162,4 milliards d'euros d'encours** sur **les plans d'épargne salariale et plans d'épargne retraite d'entreprise** (+18,8% sur un an)
- ▣ **24,8 milliards d'euros** en **épargne retraite collective d'entreprise** (+21% sur un an)
- ▣ **50% de l'épargne retraite** désormais **constituée de PER Collectif** (transformation du stock et mise en place de nouveaux produits)
- ▣ **Des flux entrants en forte hausse à 11,1 milliards d'euros** (+700 millions d'euros par rapport au premier semestre 2020)

[Consultez les statistiques sur la tenue de compte en épargne salariale](#)

[Consultez les statistiques sur les actifs d'épargne salariale et d'épargne retraite](#)



1. L'épargne retraite – Le PER COLLECTIF

Focus PER – Les chiffres clés

12,5 milliards d'euros d'encours dans les PER Collectif

1,41 millions d'épargnants

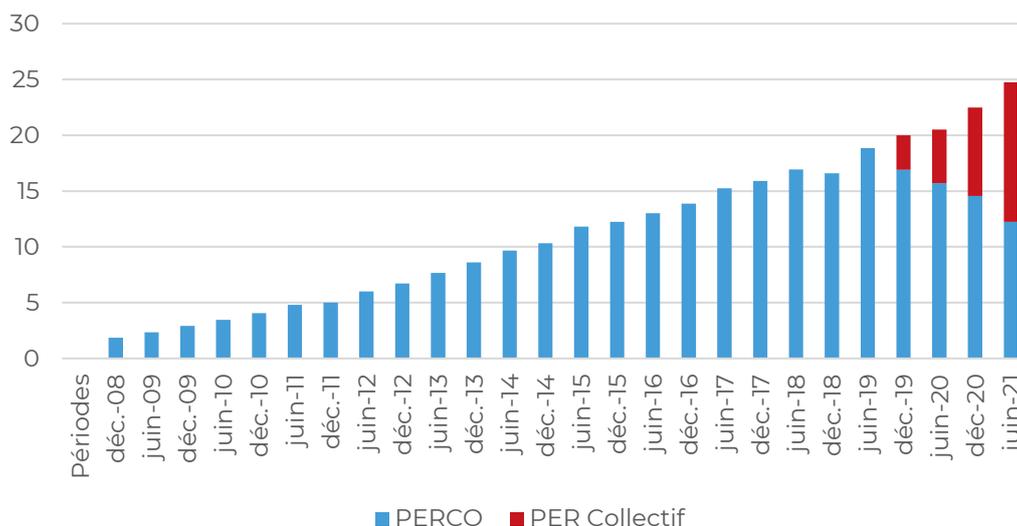
Plus de 107 000 entreprises bénéficiaires

Deux ans après son lancement, le PER continue sa progression dans les entreprises. Sur les six premiers mois de l'année plus de **15 000 entreprises** ont mis en place un PER Collectif, soit presque autant que sur toute l'année 2020 ! Ce sont désormais 1,41 millions d'épargnants qui bénéficient d'un PER Collectif via leur entreprise pour un encours de 12,5 milliards d'euros.

L'ensemble des produits collectifs d'épargne retraite, à savoir PERCO et nouveaux PER Collectif au format compte-titres issus de la Loi PACTE, représente **24,8 milliards** d'euros d'encours (+21% en un an). L'ensemble des produits collectifs d'épargne retraite bénéficie à près de **3,35 millions de porteurs de parts**.

Evolution des encours PERCO & PER Collectif

24,8 mds € à fin juin (+21% sur un an)



Les versements bruts sur les dispositifs collectifs d'épargne retraite s'établissent à **1,850 milliards d'euros**, contre 1,750 milliards en 2020 (+6% sur un an).

Les rachats sont en hausse à 702 millions d'euros (contre 532 millions d'euros en 2020 et 580 millions en 2019). Cette augmentation est certainement liée à la crise



engendrée par le COVID-19 qui a obligé les épargnants à reporter un certain nombre de projets en 2021. En effet, les débloqués anticipés ont augmenté de près de +50% (en nombre) et +73% (en montant) par rapport à juin 2020 (326 millions d'euros en 2021 contre 189 millions d'euros en 2020).

La collecte nette en épargne retraite affiche un solde positif de 1,15 milliards d'euros.

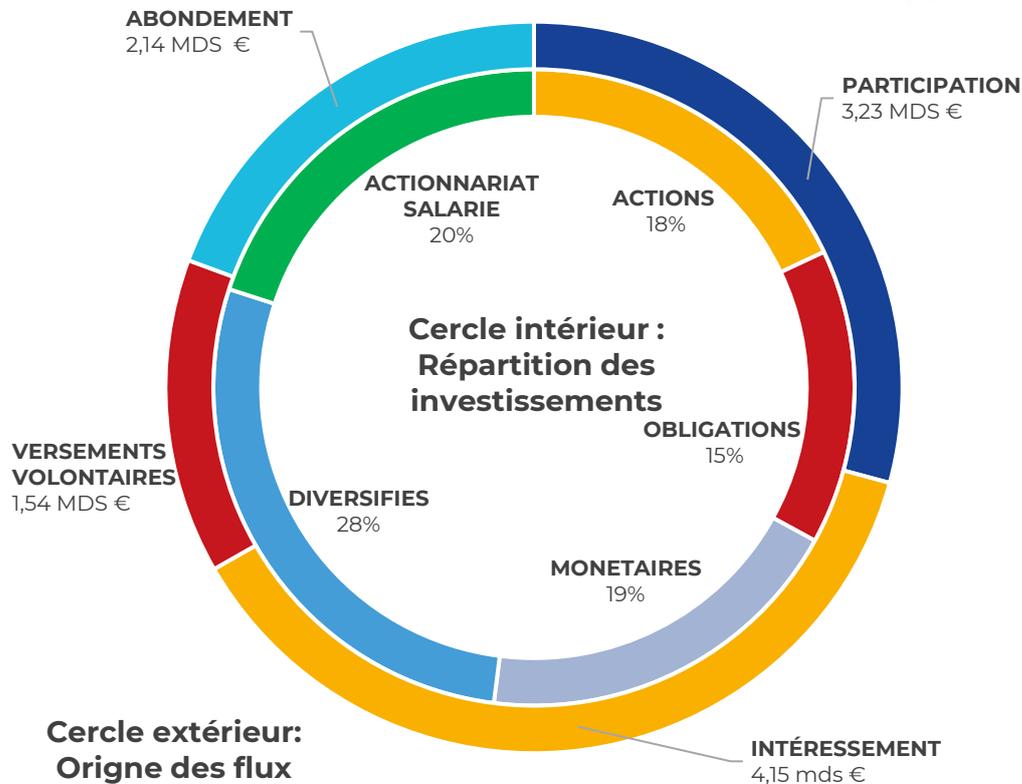
2. Les flux et les comportements des épargnants :

Plus de **11 milliards d'euros** ont été versés sur les plans d'épargne d'entreprise et plans d'épargne retraite collectifs (PERCO/ PER COLLECTIF) au cours des six premiers mois de l'année.

Ce montant est en augmentation par rapport à 2020 (+6,5%) et relativement stable par rapport à 2019 (-1,7%) (respectivement 10,3 milliards et 11,3 milliards d'euros). Dans le détail, les versements se répartissent entre :

- ✓ **3,23** milliards d'euros au titre de la participation (+4,4%) ;
- ✓ **4,15** milliards d'euros au titre de l'intéressement (stable) ;
- ✓ **1,54** milliards d'euros de versements volontaires (+19%) ;
- ✓ **2,14** milliards d'euros d'abondement (+13%).

Les versements volontaires sont en hausse par rapport au premier semestre 2020 touché de plein fouet par la crise Covid. L'intéressement et la participation placés dans les plans d'épargne ressortent en hausse. **Malgré la crise en 2020, les montants distribués par les entreprises sont globalement en augmentation (avec des disparités plus ou moins marquées selon les secteurs d'activité) et les épargnants ont majoritairement placé leur prime sur les dispositifs d'épargne d'entreprise.**



Les deux tiers des flux sont placés vers des fonds orientés actions, ceci témoigne de l'appropriation de ces dispositifs par les épargnants dans un objectif de moyen-long terme. Cette attitude se manifeste également à travers le développement de la gestion pilotée qui représente désormais au global 36% des encours de l'épargne retraite et un niveau plus élevé (44%) chez les moins de 30 ans.

Les rachats avaient considérablement diminué pendant l'année 2020 du fait de la crise générée par l'épidémie du Covid-19. Au premier semestre 2021, ils sont en hausse, à près de 8 milliards d'euros (+35% par rapport à juin 2020). Rappelons que plus de 50% de l'épargne salariale est disponible et peut donc être utilisée à tout moment par les épargnants.

La collecte nette ressort à près de **3,1 milliards d'euros**. Les encours s'établissent à la fin de du mois de juin 2021 à **162,4 milliards d'euros**.

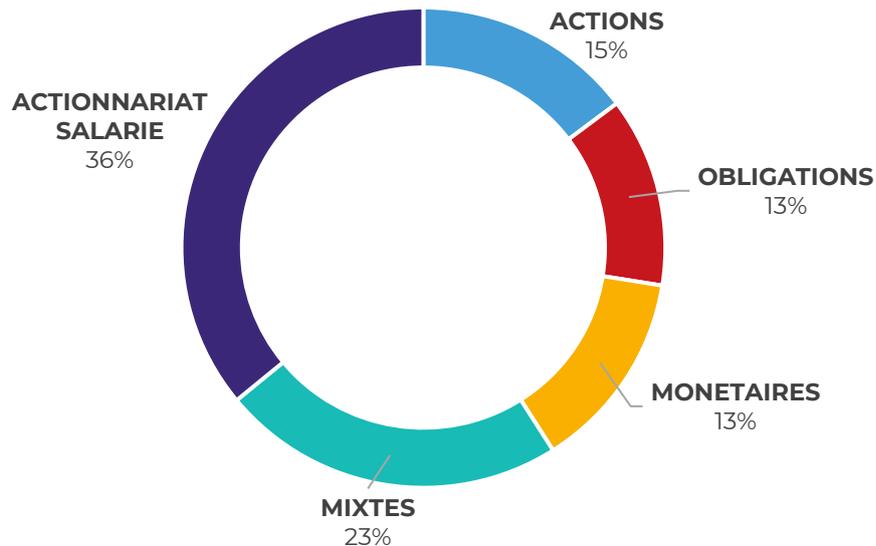
Le nombre d'entreprises équipées d'un dispositif d'épargne salariale ou d'épargne retraite est en augmentation, en particulier chez les TPE/PME :

- **347 000 entreprises** (+2%) sont équipées d'un plan d'épargne salariale ou retraite (type PEE ou PERCO/PER COLLECTIF) avec avoirs ;

- **177 000 entreprises** (+3%) sont équipées d'un dispositif d'épargne retraite d'entreprise (type PER COLLECTIF ou PERCO) avec avoirs ;

3. La répartition des encours

Répartition des encours en Epargne Salariale et Epargne Retraite



- **Fonds diversifiés**

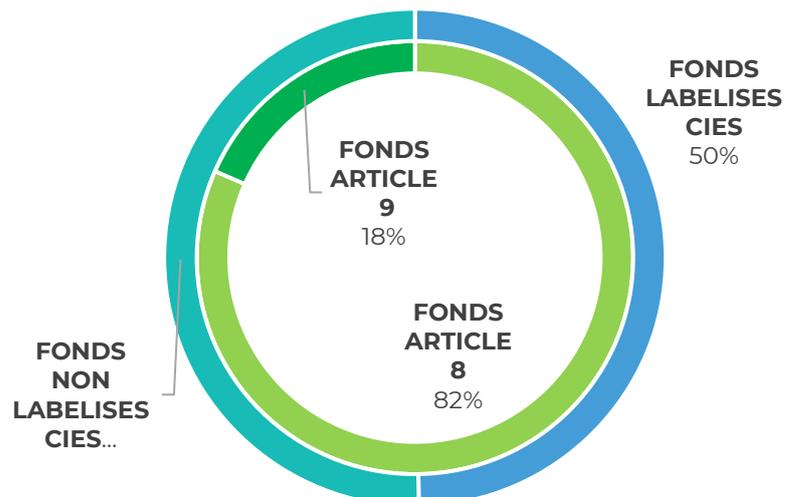
Les encours diversifiés (hors actionnariat salarié) atteignent désormais **104,4 milliards** d'euros (+8% sur un an).

Les fonds « articles 8 »¹ au titre de la réglementation SFDR représentent 35,3 milliards d'euros et les fonds « article 9 »² 8 milliards d'euros.

L'entrée en vigueur de la réglementation SFDR a modifié les critères d'évaluation de l'investissement responsable. Il en ressort que les encours des fonds Investissements Responsables (selon la réglementation SFDR) s'établissent à **43,4 milliards d'euros** (41% du stock des encours diversifiés, c'est-à-dire hors actionnariat salarié).

Les versements vers les fonds Investissements Responsables sont toujours

Investissements Responsables



¹ Les produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales

² Les produits qui ont pour objectif l'investissement durable



plus importants avec plus de 2,75 milliards d'euros de versement sur ces fonds au premier semestre (+21% par rapport à juin 2020).

Les **fonds solidaires** poursuivent également leur évolution à la hausse avec un encours **de 13,7 milliards** d'euros (+29%), en droite ligne avec la tendance actuelle.

- **Actionnariat salarié :**

Les encours en actionnariat salarié s'établissent à **57,9 milliards** d'euros à fin juin 2021 (+27% par rapport à juin 2020). La collecte nette est négative sur les six premiers mois de l'année (-360,6 millions d'euros) ce qui s'explique notamment par la bonne tenue des marchés financiers qui est propice à la réalisation des plus-values. A fin juin 2019, la collecte nette était négative de plus de 600 millions d'euros.

- **Label Relance :**

Lancé en octobre 2020, le Label Relance s'applique aux fonds qui investissent une part significative de leur épargne de leur actif dans les entreprises française (dont les PME et PMI). Les fonds d'épargne salariale labélisés Relance sont de plus en plus nombreux (au nombre de 6) pour un encours de plus de 1,1 milliards d'euros.

